

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Le Jardin du Cheminot

Association déclarée le 7 novembre 1931

9 Quai de Seine
93584 Saint-Ouen Cedex

Exercice clos le 30 juin 2014

Grant Thornton

SA d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris Ile de France et membre
de la Compagnie régionale de Paris
RCS Paris B 632 013 843

100 rue de Courcelles
75849 Paris Cedex 17

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Le Jardin du Cheminot

Exercice clos le 30 juin 2014

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Association, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2014 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association **LE JARDIN DU CHEMINOT**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous formulons des réserves sur les points suivants :

- des comptes bancaires de « comités » liés à votre association créés sous forme d'association loi 1901 ont été enregistrés à l'actif du bilan par la contrepartie d'un compte de créditeurs divers pour un montant estimé à 141.000 € ;
- des comptes de « comités » liés à votre association mais n'ayant pas la forme d'association loi de 1901 figurent à votre passif dans un compte 411 « Comités Collectif » pour un total de 714 K€ qui résulte d'écritures internes à votre association non comptabilisées adéquatement et dont la correction serait susceptible de majorer d'autant les fonds propres de votre association.

Sous ces réserves, nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, outre celles ayant conduit aux réserves mentionnées ci-dessus, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des faits exposés dans la première partie de ce rapport, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 17 novembre 2014

Le Commissaire aux Comptes
Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International



Guy Flochlay
Associé

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/06/14	Net au 30/06/13
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	80 916	73 153	7 763	12 697
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acom				
Immobilisations corporelles				
Terrains	454 151	154 026	300 125	306 309
Constructions	1 068 696	912 792	155 894	169 291
Installations techniques, matériel et outillage	1 859 621	1 708 379	151 242	162 459
Autres immobilisations corporelles	288 316	246 900	41 416	53 638
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TiAP & autres titres immobilisés	8		8	8
Prêts	5 129		5 129	2 432
Autres immobilisations financières	49		49	49
ACTIF IMMOBILISE	3 756 875	3 095 251	661 624	706 882
Stocks				
Matières premières et autres approv.	9 554		9 554	14 247
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	100 493		100 493	88 934
Avances et acomptes versés sur commandes	174 179		174 179	147 717
Créances				
Usagers et comptes rattachés	442 066	30 747	411 320	463 927
Autres créances	96 985		96 985	83 344
Divers				
Valeurs mobilières de placement	950 298	330	949 957	1 301 213
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 445 278		1 445 278	1 243 180
Charges constatées d'avance	263 680		263 680	243 196
ACTIF CIRCULANT	3 482 522	31 076	3 451 446	3 585 758
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	7 239 397	3 126 327	4 113 069	4 292 640

Bilan

	Net au 30/06/14	Net au 30/06/13
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	620 000	620 000
Ecarts de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles	1 438 063	1 353 928
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE	-260 887	84 135
Subventions d'investissement	368 275	360 229
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	2 153 450	2 418 291
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDES		
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		38 464
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		38 464
Emprunts et dettes financières diverses	87 211	81 378
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	313 967	377 765
Dettes fiscales et sociales	131 290	115 601
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 424 871	1 267 391
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	2 280	3 750
DETTES	1 959 619	1 874 348
Ecarts de conversion - Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	4 113 069	4 292 640

Compte de résultat

	du 01/07/13 au 30/06/14 12 mois	du 01/07/12 au 30/06/13 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	1 564 084	1 762 079	-197 996	-11,24
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	1 656 559	2 047 252	-390 692	-19,08
Chiffre d'affaires net	3 220 643	3 809 331	-588 688	-15,45
Dont à l'exportation	2 582	2 248	334	14,86
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	307 611	286 460	21 151	7,38
Autres produits	300 070	294 972	5 098	1,73
Total produits d'exploitation	3 828 324	4 390 763	-562 439	-12,81
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises	851 104	946 851	-95 748	-10,11
Variation de stock (m/ses)	7 926	-7 541	15 467	-205,10
Achats de m.p. & aut.approv.	8 818	15 958	-7 140	-44,74
Variation de stock (m.p.)	4 693	-8 391	13 083	-155,93
Autres achats & charges externes	2 136 219	2 413 660	-277 441	-11,49
Impôts, taxes et vers. assim.	20 654	26 643	-6 089	-22,85
Salaires et Traitements	602 966	539 497	63 469	11,76
Charges sociales	281 558	256 435	25 124	9,80
Amortissements et provisions	141 909	164 735	-22 826	-13,86
Autres charges	71 615	14 080	57 535	408,62
Total charges d'exploitation	4 127 362	4 361 928	-234 566	-5,38
RESULTAT D'EXPLOITATION	-299 038	28 836	-327 874	NS
Opérations en commun				
Produits financiers	19 423	29 075	-9 653	-33,20
Charges financières	1 386	4	1 382	NS
RESULTAT FINANCIER	18 036	29 071	-11 035	-37,96
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-281 002	57 907	-338 909	-585,26
Produits exceptionnels	76 774	73 900	2 874	3,89
Charges exceptionnelles	42 556	46 006	-3 450	-7,50
RESULTAT EXCEPTIONNEL	34 218	27 894	6 324	22,67
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	14 103	1 666	12 437	748,52
BENEFICE OU PERTE	-260 887	84 135	-345 022	-410,08

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : JARDINOT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2014, dont le total est de 4 113 069 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 260 887 Euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2013 au 30/06/2014.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2014 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 à 5 ans
- * Terrains et aménagements : 10 ans
- * Constructions : 20 ans
- * Agencements des constructions : 10 ans
- * Installations techniques :

Abris de jardin : 10 ans

- * Matériel et outillage industriels : 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 5 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

A la date de clôture, est appréciée, en considérant les informations internes et externes à disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale.

Notes complémentaires

REGLES FISCALES SPECIFIQUES DE L'ASSOCIATION :

Suite au rescrit fiscal du 5 juillet 2012, l'association JARDINOT n'est pas soumise à l'impôt sur les sociétés de droit commun et à la CFE pour l'ensemble de son activité.

En revanche, les quatre activités lucratives accessoires développées par l'organisme sont assujetties à la TVA.

Cette prise de position de l'administration fiscale, dans le cadre d'un rescrit fiscal, s'applique depuis le 1^{er} juillet 2012.

STOCKS :

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Au 30 juin 2014, la valeur du stock s'élève à 110 047 euros et aucune provision pour dépréciation des stocks n'a été constituée.

CREANCES :

Les soldes des comptes clients sont ventilés entre les adhérents et les comités.

Au 30 juin 2014, le montant de la provision pour dépréciation des comptes comités s'élève à 30 747 euros.

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES :

Ventes de marchandises :	1 493 705 euros
Ventes Delbard :	85 241 euros
Parts sur abonnements :	315 036 euros
Vignettes de solidarité :	19 245 euros
Ports et frais accessoires facturés :	15 409 euros
Recettes publicitaires :	39 927 euros
Guide sélection :	27 495 euros
Commissions Delbard :	1 442 euros
Cotisations exonérées :	307 219 euros
Participation visites :	927 770 euros
Aide au fonctionnement :	- 14 864 euros
Produits activités annexes :	3 018 euros

Notes complémentaires

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT - DEPRECIATIONS :

Les valeurs mobilières se composent d'obligations cotées et de parts de fonds commun de placement.

La valeur brute des immobilisations est constituée du coût historique d'acquisition hors frais accessoire.

A la fin de l'exercice, une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'entrée dans le patrimoine et une reprise est constatée lorsque la valeur d'inventaire est supérieure à la valeur nette comptable.

La valeur d'inventaire est déterminée sur la base du cours de bourses pour les obligations cotées, et sur la base de la valeur liquidative pour les parts de fonds commun de placement.

Au 30 juin 2014, les montants des placements s'élèvent à 950 286 euros.

Au 30 juin 2014, ces placements sont provisionnés à hauteur de 330 euros.

LITIGE FOURNISSEUR :

En 2012, un litige est intervenu avec un prestataire. JARDINOT a contesté le montant de l'indemnisation demandée par le prestataire.

Au 30 juin 2014, le fournisseur n'ayant pas manifesté l'intention de poursuivre la procédure engagée, aucune provision n'a été constatée.

DETAIL DES CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS :

Charges exceptionnelles :	42 556,44 euros
Charges adhérents décédés :	14 405,21 euros
Remboursement « voyages » :	8 996,00 euros
Différences de règlement :	3 446,17 euros
Comités dissous :	15 709,06 euros
Produits exceptionnels :	76 774,33 euros
Remboursement « voyages » :	11 017,80 euros
Reprise factures non parvenues	13 156,00 euros
Quote-part subvention pour investissement :	49 552,23 euros
Comités dissous :	2 426,49 euros
Différences de règlement :	621,81 euros

REMUNERATION DES DIRIGEANTS :

Conformément aux dispositions de l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué qu'aucune rémunération n'est versée aux dirigeants de l'association.

Notes complémentaires

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS :

Certaines acquisitions d'immobilisations sont financées par des subventions d'investissements versées par :

- Le CCE de la SNCF,
- La Fondation SNCF,
- GROUPAMA.

Ces subventions font l'objet d'une reprise de subventions affectée au compte de résultat, pour une durée équivalente à la durée de l'amortissement des biens acquis.

FAITS CARACTERISTIQUES :

Au cours de l'exercice, aucun fait caractéristique n'est à relever.

ENGAGEMENTS HORS BILAN :

Indemnités de Départ à la Retraite (IDR) :

Selon l'article L123-13 du Code de commerce, le montant des engagements de l'entreprise en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et d'allocations en raison du départ à la retraite ou avantages similaires des membres ou associés de son personnel et de ses mandataires sociaux doit être indiqué dans l'annexe.

Ainsi, en fonction de la structure de la population des salariés et de la Convention collective applicable, les engagements hors bilan d'indemnité de départ à la retraite, ont été estimés, au 30 juin 2014, à 9 739,50 euros.

Droit Individuel à la Formation (DIF) :

Conformément à l'avis n° 2004-F du Comité d'Urgence du Conseil National de la Comptabilité, si les actions de formation n'ont pas éteint l'ensemble des droits individuels à la formation ouverts, l'entreprise doit mentionner en annexe le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF, avec indication du volume d'heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande.

DIF	Nombre d'heures
Droits acquis	2 184
Droits utilisés	0
Droits n'ayant pas donné lieu à demande	2 184

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	74 565	6 351		80 916
Immobilisations incorporelles	74 565	6 351		80 916
- Terrains	441 785	49 135		454 151
- Constructions sur sol propre	926 375	13 500		939 876
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	128 810			128 810
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 822 275	575		1 859 621
- Installations générales, agencements aménagement divers	145 208	2 801		148 008
- Matériel de transport	60 687		18 591	42 096
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	88 490	9 722		98 212
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	3 613 632	75 733	18 591	3 670 774
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	8			8
- Prêts et autres immobilisations financières	2 480	2 697		5 177
Immobilisations financières	2 488	2 697		5 185
ACTIF IMMOBILISE	3 690 685	84 781	18 591	3 756 875

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	61 868	11 285		73 153
Immobilisations incorporelles	61 868	11 285		73 153
- Terrains	135 477	60 165		154 026
- Constructions sur sol propre	822 747	18 540		841 287
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	63 149	8 356		71 505
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 658 816	6 948		1 708 379
- Installations générales, agencements aménagements divers	134 384	9 832		144 216
- Matériel de transport	40 030	5 424	18 591	26 863
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	66 332	9 489		75 822
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	2 921 934	118 754	18 591	3 022 098
ACTIF IMMOBILISE	2 983 803	130 039	18 591	3 095 251

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 807 909 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	5 129		5 129
Autres	49		49
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	442 066	442 066	
Autres	98 985	98 985	
Charges constatées d'avance	263 680	263 680	
Total	807 909	802 731	5 177
Prêts accordés en cours d'exercice	2 697		
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACT A ETABLIR	19 747
PRODUITS A RECEVOIR	26 585
DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	2 145
INTERETS A PERCEV/PLACEM	2 266
Total	50 742

Dettes

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 959 619 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (**)	87 211	87 211		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	313 987	313 987		
Dettes fiscales et sociales	131 290	131 290		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 424 871	1 424 871		
Produits constatés d'avance	2 280	2 280		
Total	1 959 619	1 959 619		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNISS.FACT.NON PARVENUES	118 809
DETTES PROVISIO POUR CONGES	13 468
PROV POUR P.F.A.	19 364
PROV REPOT RTT NON PRIS	1 140
CHARG.SOCIAL/CONGES A PAYER	6 733
AUTR.CHARG.SOCIALES A PAYER	9 682
PROV CH REPOT RTT NON PRI	570
ETAT CHARGES A PAYER	2 466
DIVERS CHARGES A PAYER	20 350
Total	192 581

Notes sur le bilan**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	263 680		
Total	263 680		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	2 280		
Total	2 280		